Communications Canada

QUEEN
JX
1395
G56314
1990

strategic

policy

planning

. . .

planification

stratégique

des politiques

La mondialisation des communications et de la culture :

Le Canada restera-t-il dans la course?

STRATEGY AND PLANS

STRATÉGIE ET PLANIFICATION

La mondialisation des communications et de la culture :

Le Canada restera-t-il dans la course?

COMMUNICATIONS CANADA
NOV 23 1990
LIBRARY -- BIBLIOTHÈQUE

**RAPPORT SUR L'ATELIER
QUI S'EST TENU LE 29 JUIN 1990
AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO)**

****

*THIS DOCUMENT IS ALSO AVAILABLE
IN ENGLISH*

****

Planification stratégique
des politiques
Communications Canada

DD 10117749
DL 10188786

JX
1395
G563f
1990
c.2

Remerciements

L'atelier sur la mondialisation est dû à la collaboration de la DGIR et de la DGSP. Le soutien et les conseils apportés par ***M. Grabriel I. Warren****, directeur général, Relations internationales, dans l'organisation de cet événement et l'accueil des participants sont très vivement appréciés.*

Sont également appréciés les efforts de ***Vladimir Skok, Sharon Jeannotte, Michael Tiger, Richard Hall, Jennifer Jang, Suzanne Loranger*** *and* ***Patricia Kim*** *de la DGIR et de la DGSP, qui ont préparé et organisé le programme de l'atelier et ont rédigé ce rapport final.*

Enfin, cet atelier n'aurait pas pu exister sans la participation ***de tous ceux qui ont assisté*** *à l'événement et ont fait part de leurs idées et de leurs opinions sur cet important sujet.*

David Waung
Directeur,
Planification stratégique des politiques

Table des Matières

Page

Remerciements ii

Sommaire iv

Introduction 1

•Mondialisation et internationalisme 1

•La coexistence du mondialisme et du nationalisme 3

•La compétitivité nationale dans une économie mondiale 4

•Une conjoncture stratégique de plus en plus complexe 7

•La mondialistion en avance sur les politiques 9

•Un créneau de possibilités en train de se fermer 11

-Annexe I : Participants inscrits pour l'atelier sur la mondialisation 14

-Annexe II : Programme de l'atelier 20

Sommaire

L'atelier du MDC (29 JUIN 1990) avait pour thème : **La mondialisation des communications et de la culture : le Canada restera-t-il dans la course?**, on y a discuté les répercussions, pour le Canada et le MDC, des rapprochements transfrontaliers auxquels on assiste actuellement dans les communications et la culture.

Mondialisation et internationalisation

On a signalé, au cours des discussions, que l'interdépendance ou l'intégration croissante des économies de divers pays ne doit pas nécessairement restreindre l'autonomie nationale. On a laissé entendre qu'au lieu d'être dominées par les produits et la culture d'un petit nombre de pays, les relations internationales pourraient être constituées par les contributions et les échanges acceptées sur un pied d'égalité par des nations distinctes et indépendantes. Dans ce contexte, les nations n'ont pas besoin d'être façonnées sur le même modèle pour participer à la société mondiale, et la compétitivité nationale miserait sur la diversité plutôt que sur l'uniformité.

Mondialisation et nationalisme

L'importance croissante de la dimension internationale dans le monde actuel s'accompagne d'une résurgence du nationalisme. Or, s'il est difficile de prédire l'avenir du nationalisme, les mesures que nous adopterons devront tenir compte de sa permanence.

Compétitivité nationale dans une économie globale

On a maintes fois soutenu, lors des discussions, que le Canada doit s'efforcer d'être compétitif en matière de communications et de culture pour assurer la survivance de ces secteurs dans un contexte mondialisé. Les moyens de réussir seront différents pour chacun des deux domaines. À l'égard de la culture, le défi consiste à créer des produits de qualité internationale et de favoriser ainsi notre objectif primordial, qui est d'élargir notre part de notre propre marché intérieur. Quant aux communications, le but est de maintenir la compétitivité du Canada et d'exploiter à fond les débouchés du marché international.

Une conjoncture stratégique de plus en plus complexe

La réalisation de ces objectifs devra tenir compte d'une conjoncture stratégique de plus en plus complexe. Bon nombre de facteurs étrangers au MDC, notamment les politiques fiscales, monétaires, industrielles et technologiques pourraient peser d'un poids croissant sur son mandat et ses opérations. L'interdépendance naturelle de ces facteurs exige du MDC qu'il devienne plus conscient de sa conjoncture stratégique dans la formulation de ses politiques intérieures, s'il veut profiter des moyens d'action dont il dispose.

La mondialisation en avance sur les politiques

Il faudra réexaminer les moyens d'action du MDC, de même que certaines politiques en matière de communications et de culture, qui, d'après les participants, vont être distancées par le processus de mondialisation. Les politiques et les programmes à long terme élaborés à une époque où l'on pouvait considérer les conjonctures intérieures indépendamment des événements extérieurs ne sont probablement plus applicables. L'utilité durable de certaines politiques canadiennes, en matière de propriété par exemple justifie cet examen.

Un créneau de possibilités en train de se fermer

Les discussions ont donné l'impression que le ministère peut être fier de ses efforts passés, mais qu'il risque néanmoins d'être dépassé par les événements extérieurs. La mondialisation rapide du contexte international et la convergence croissante des efforts liée à une plus grande utilisation des technologies de l'information dans la distribution des produits culturels ne laissent au MDC que peu de temps pour conférer aux politiques et aux programmes actuels l'efficacité nécessaire au renforcement de la compétitivité canadienne en matière de télécommunications et de culture. On a émis l'idée que le ministère et le gouvernement ont dix ans pour mettre en oeuvre les initiatives actuelles et pour élaborer de nouvelles stratégies qui tiennent compte d'un environnement mondial en voie de changement rapide.

Rapport d'atelier
La mondialisation des communications et de la culture : *Le Canada restera-t-il dans la course?*

Introduction

L'atelier du MDC ayant pour thème L'internationalisation des communications et de la culture : Le Canada restera-t-il dans la course?, s'est tenu le 29 juin 1990. Son but était d'étudier le resserrement actuel des liens transfrontaliers dans les télécommunications et les activités culturelles, ainsi que certaines de leurs répercussions sociales, culturelles, politiques et économiques. Les discussions concernaient principalement les effets probables de la «mondialisation» sur les politiques canadiennes en matière de télécommunications et de culture.

Cet atelier d'une journée était présidé par Gabriel I. Warren, directeur général, Direction des relations internationales du MDC. Le matin s'étaient réunis plusieurs spécialistes extérieurs au MDC, tandis que la séance de l'après-midi groupait des membres du ministère. Plus de 150 fonctionnaires ont assisté à la réunion. (On trouvera une liste des participants en annexe du rapport).

Mondialisation et internationalisme

Les travaux de l'atelier ont montré qu'une grande partie du processus normalement désigné par le terme «internationalisation» suscite des débats et des discussions de fond. Et la définition du terme lui-même n'y échappe pas. On notera qu'on a distingué entre le sens de «mondialisation» et celui d'«internationalisation»; cette distinction mérite d'être approfondie dans cet exposé.

Par «mondialisation», on désigne généralement le fusionnement croissant des économies nationales, un phénomène qui englobe les consommateurs, les fournisseurs, les concurrents et les marchés. Cette «mondialisation» repose largement sur les récents développements technologiques et économiques. Dans les industries récréatives, les progrès technologiques la rendent déjà possible. Par exemple, on peut distribuer les programmes CNN à 90 pays, et diffuser les mêmes annonces Saatchi et Saatchi dans le monde entier. Ainsi, la technologie permet de traiter tous les téléspectateurs du globe comme s'il s'agissait d'un seul et même auditoire mondial.

La «mondialisation» des communications se manifeste également par la création de réseaux internationaux d'information et de télécommunications. Ces réseaux permettent de constituer des groupes identifiables d'usagers, car les mêmes services sont maintenant disponible dans le monde entier. Les exemples ne manquent pas. Ainsi, le système Cirrus rend possibles les opérations bancaires individuelles d'un continent à l'autre. L'EDI introduit l'utilisation de mécanismes standardisés qui assurent la livraison «en temps opportun», que le fournisseur se trouve au coin de la rue ou aux antipodes. D'autre part, les mêmes banques de données californiennes sont accessibles aux utilisateurs -- personnes ou organisations -- du monde entier.

Au sens d'une meilleure accessibilité des réseaux de télécommunications, le concept de «mondialisation» ajoute celui d'une concentration croissante de la propriété industrielle. Robert Maxwell semble avoir vu juste, en 1984, lorsqu'il prévoyait qu'en l'espace d'une décennie, une poignée de sociétés contrôlerait les média du monde entier. Cette concentration croissante s'affirme également dans les télécommunications. Par exemple, on prédit généralement que, vers l'an 2000, six grands fabricants tout au plus domineront le marché mondial des équipements de télécommunications. Ainsi, bien que la mondialisation des réseaux et des industries de télécommunications multiplie les débouchés et favorise la circulation internationale de l'information, **certains participants ont manifesté la crainte que cette évolution n'impose, sous de nombreux aspects, une certaine standardisation, avec, parmi ses conséquences, l'uniformisation de la culture mondiale.**

En revanche, le concept «d'internationalisation» s'oppose à celui de «mondialisation» en ce qu'il évoquerait plutôt l'idée d'un «village planétaire» en développement. En ce sens, au lieu d'être dominées par la culture et les produits d'un petit nombre de pays, les relations internationales seraient façonnées par les contributions et les échanges effectués sur un pied d'égalité par des nations distinctes et autonomes. En télécommunications et culture, l'«internationalisation» peut signifier les échanges culturels et technologiques, lesquels contribuent tout autant à refléter les priorités nationales ou régionales.

Dans cette optique, **les nations n'ont pas besoin d'être façonnées sur le même modèle pour participer à une société mondiale; dans la concurrence qui oppose les nations, l'avantage repose sur la diversité plutôt que sur l'uniformité.** Par exemple, le succès international de la série «Anne des sept pignons» est dû à son caractère expressément canadien, plutôt qu'à des ressemblances avec des émissions récréatives standardisées à l'échelle mondiale. De même, la supériorité traditionnelle du Canada en matière de télécommunications est due à une exploitation originale des progrès technologiques

commandée par le défi exceptionnel que nous imposent des distances considérables et une population clairsemée.

Donc, si la «mondialisation» peut signifier standardisation, conformité et uniformité, «l'internationalisation» peut évoquer la diversité des opinions et des réalités nationales qu'on trouve dans le monde entier. Des participants ont manifesté la crainte que, si le gouvernement n'adopte pas des mesures novatrices, la première tendance ne l'emporte bientôt sur la seconde et n'entraîne des conséquences sociales et culturelles indésirables pour des pays tels que le Canada.

La coexistence du mondialisme et du nationalisme

Si les concepts de mondialisme et d'internationalisme sont contradictoires, on constate que les deux processus se manifestent parallèlement. Il est difficile d'expliquer exactement comment ils réagissent l'un sur l'autre. Mais un point n'est guère douteux si le monde devient plus petit du fait de la mondialisation, il devient aussi plus différencié à cause de la réaffirmation de certaines identités régionales.

On a soutenu, lors des travaux de l'atelier, que les conglomérats mondiaux à la tête des média possèdent leur propre programme axé sur la privatisation et la déréglementation. Ce programme, ils peuvent chercher à l'appliquer en exerçant un pouvoir d'uniformisation sur les idées, la culture et le commerce de plusieurs nations. On s'est dit inquiet de ce que, «dans le prochain conflit entre groupes de média pour la conquête des marchés internationaux,» il ne pourra guère y avoir de place, sinon aucune, pour les objectifs sociaux et culturels des nations et des régions.

La mondialisation des industries spécialisées dans les télécommunications et la culture, et par conséquent, la standardisation probable des services de télécommunications et du contenu culturel constituent un sujet vaste et difficile. Il est toutefois possible d'identifier simultanément un nationalisme croissant au sein des nations et des groupes régionaux du monde entier. **Il semble paradoxal que ces mêmes média, qui menacent de standardiser les cultures et les goûts régionaux, stimulent également les exigences en matière d'autonomie nationale et régionale.** Le nationalisme a joué un rôle essentiel dans la récente évolution des pays de l'Europe de l'Est vers la démocratie et la réduction de l'influence soviétique dans cette région. En outre, certains de ces pays doivent maintenant tenir compte des exigences de leurs populations, qui réclament plus de liberté pour leurs propres régions.

Un sentiment renouvelé de «l'appartenance européenne» a poussé le vieux continent à adopter un certain nombre de mesures et de programmes dans le cadre de l'«Europe de 1992». Bon nombre de ces mesures visent manifestement à renforcer la compétitivité européenne, mais semblent dues également au fait que les Européens se considèrent comme une collectivité distincte des autres. Ce récent «pannationalisme» européen a vigoureusement favorisé une position commune sur les normes HDTV, sur le «Livre vert» consacré aux mass média et à la radiodiffusion, ainsi que sur les télécommunications et les technologies de l'information. Tous ces efforts ont pour premier objectif de rendre l'Europe forte et d'élargir l'intégration de ses diverses régions.

Le nationalisme, qu'il marque ou non un recul dans la diffusion mondiale de certaines idées prédominantes, ou dans l'expansion internationale de certaines entreprises ou marchés prépondérants, est un sentiment dont la force n'est probablement pas encore tarie, et qui peut très bien reprendre vigueur. D'autre part, sa résurgence pourrait quelque peu entraver le vigoureux élan du processus actuel de mondialisation.

La compétitivité nationale dans une économie mondiale

Eu égard à notre prospérité future, les participants ont plusieurs fois exprimé la nécessité de se montrer compétitifs. Selon eux, cette exigence s'impose aussi bien pour le volet culturel du mandat ministériel que pour celui des télécommunications. **Cependant, le chemin de la réussite diffère nécessairement pour chacun des deux secteurs : les communications doivent s'orienter vers le marché international, et la culture vers le marché intérieur considéré comme un tremplin d'accès au marché international.**

Le caractère de la concurrence entre les entreprises, aussi bien qu'entre les pays, est en train d'évoluer. Dans les secteurs manufacturier et technologique, les entreprises se doivent de plus en plus de réussir à l'échelle internationale pour assurer leur survie économique. Les marchés nationaux sont devenus trop restreints lorsqu' il s'agit, par exemple, de produire les recettes nécessaires pour assumer certaines dépenses, notamment celles qu'exigent de nouveaux projets de recherche et développement. Par conséquent, la compétitivité économique des entreprises exige qu'on prenne pied sur les marchés étrangers.

L'influence de la concurrence internationale sur les échanges est en train d'entamer le caractère sacro-saint du marché intérieur pour les entreprises nationales. À cet égard, des accords tels que l'ALE,

et ceux qui découlent de l'actuel Uruguay Round du GATT, sont en train d'éliminer les barrières commerciales. Résultat : le bien-être économique et social des nations dépend moins du maintien de certains tarifs protecteurs, que de leur aptitude à lutter contre la concurrence en misant sur leurs avantages nationaux. En résumé, la compétitivité mondiale des entreprises nationales, et celle des nations en tant que sièges des activités commerciales et industrielles, revêt une importance croissante au sein d'une économie en voie de mondialisation.

Tous les participants ont admis qu'on ne saurait trop insister sur l'importance, pour notre secteur des télécommunications, de conserver sa prépondérance internationale. Ce domaine est en effet essentiel, tant à cause de sa valeur économique intrinsèque, que par son rôle crucial de «stimulant» qu'il assure pour le reste de l'économie. De l'avis général, le Canada possède toujours l'un des meilleurs systèmes de télécommunications du monde entier. Cependant, a-t-on demandé, pourquoi cette persistance du mythe (au moins au Canada) de notre prépondérance dans les technologies de l'information et des hautes technologies en général, alors que nous avons beaucoup perdu de cette prépondérance, et que d'autres pays menacent de nous dépasser. La Communauté européenne pourrait maintenant jouer à nous «rattraper»; mais étant donné, parmi ses membres, les alliances stratégiques entre le gouvernement et le secteur privé, elle peut devancer des pays qui, comme le Canada, ne possèdent pas de véritable stratégie nationale.

Les participants ont eu l'impression que l'une des plus graves menaces contre la compétitivité future de l'industrie canadienne des télécommunications réside dans le morcellement de notre marché intérieur. Il serait assurément beaucoup plus facile de conserver notre prépondérance dans les services et les matériels de télécommunications, si nos entreprises possédaient un marché solide et unifié qui leur servirait de base nationale. Une conception unifiée s'impose également dans les services de télécommunications, car les divergences actuelles, constatées à travers le pays, à l'égard des branchements, des services et des prix, pourraient défavoriser toute une gamme d'entreprises canadiennes au plan de la concurrence. La récente décision de la Cour suprême sur la juridiction des télécommunications offre la possibilité de créer ce marché intérieur unique qui est essentiel à la viabilité future de notre industrie des télécommunications. Cette industrie est compétitive sur le marché mondial. En fait, du point de vue international, c'est notre seul secteur viable dans le domaine de la haute technologie. C'est pourquoi nous devons l'aider et l'encourager à trouver de nouveaux débouchés dans le monde entier. Aussi ne saurait-on trop insister sur l'importance de mettre en oeuvre la législation nationale qu'on propose actuellement dans le domaine des télécommunications; car cette industrie joue un rôle essentiel dans la création d'une économie compétitive pour les années 90, et au-delà.

Les participants ont également soulevé la question suivante à propos de la politique industrielle : le Canada devrait-il favoriser délibérément la création d'autres «Northern Telecom», ou bien celle de petites entreprises de logiciels. La question que le gouvernement devrait probablement examiner est la suivante : nos intérêts sont-ils mieux servis par les conglomérats «de chez nous» qui luttent sur le marché international, ou par des entreprises plus modestes, spécialisées dans certains créneaux, qui maintiendront probablement une plus grande part de leurs opérations à l'intérieur du Canada. De plus en plus, des entreprises canadiennes devront nouer des alliances stratégiques avec des sociétés étrangères. Si nos grandes multinationales (comme Northern Telecom) peuvent probablement se suffire à elles-mêmes, nos petites et moyennes entreprises auront probablement besoin d'une aide gouvernementale.

Les participants ont également discuté la compétitivité de nos industries culturelles, telle qu'elle s'affirme en particulier à l'aube d'une ère nouvelle caractérisée par l'internationalisation croissante de ce secteur. **Les commentateurs ont signalé que pour soutenir la concurrence sur un marché des activités culturelles et récréatives en voie d'évolution, le Canada doit commencer par mettre «de l'ordre» dans sa maison.** Même si l'on a fait de grands progrès, nos produits culturels doivent devenir encore plus compétitifs sur le marché intérieur. Étant donné que notre marché accueille facilement les produits culturels étrangers, nos producteurs se verront forcés de se hisser au niveau des normes internationales pour soutenir la concurrence qu'on leur fait chez eux. On a prédit que l'aptitude croissante des Canadiens à soutenir ce type de concurrence grâce à des produits de qualité internationale leur permettra, tout naturellement, d'élargir leur présence sur le marché mondial.

On a également soulevé la question de savoir si, dans le domaine culturel, ainsi que dans les communications, le gouvernement et le MDC devraient encourager la création de conglomérats d'envergure internationale spécialisés dans les média. Thomson International, l'un des premiers conglomérats du monde, appartient à des intérêts canadiens; tandis que Télémedia et Maclean-Hunter possèdent d'importants avoirs et de gros placements étrangers. Nos industries culturelles auraient-elles intérêt à être regroupées au sein d'entités plus vastes?

En résumé, l'atelier a démontré l'existence de points forts et de points faibles dans la compétitivité internationale des secteurs qui composent le portefeuille du ministère. À une époque mondialisée, les télécommunications et la culture ont besoin d'être compétitifs; mais, tout au moins à court terme, les deux secteurs devront être abordés différemment. Le défi des responsables culturels consiste à encourager la création de produits de qualité internationale et d'acquérir ainsi une plus grande part du marché intérieur : première condition pour accéder au marché international. Quant au secteur des télécommunications,

qu'alimentent déjà des produits de classe mondiale, sa tâche consiste à utiliser ses atouts et à exploiter pleinement toutes les possibilités du marché international, en établissant notamment un réseau d'alliances stratégiques avec des firmes étrangères.

Une conjoncture stratégique de plus en plus complexe

Les travaux de l'atelier ont établi que Communications Canada fonctionne au sein d'une conjoncture stratégique de plus en plus complexe. **Les politiques et les modalités d'un grand nombre de secteurs distincts qui ne font pas partie du MDC, sont de plus en plus interdépendants, et influent maintenant davantage sur son mandat et ses travaux.** Les champs d'action interdépendants identifiés par les participants comprennent : les investissements et les échanges, les politiques extérieures, les obligations multilatérales, ainsi que la politique monétaire et fiscale. La juridiction de ces champs d'action empiète également sur les mandats de plusieurs ministères et agences du gouvernement.

Les investissements sont un aspect essentiel du processus de mondialisation. Certaines firmes voudraient entreprendre des opérations transfrontalières et s'élargir à la fois verticalement et horizontalement (en visant des rendements de portée et d'échelle). En outre, le mouvement en faveur des coentreprises et des alliances stratégiques s'est encore récemment affirmé; bon nombre d'entreprises, dans les domaines des télécommunications et des industries culturelles, cherchent à occuper une position avantageuse afin d'exploiter des marchés internationaux, soit en acquérant une participation minoritaire, soit en contrôlant les intérêts d'entreprises déjà installées sur des marchés étrangers, soit encore en concluant, avec ces entreprises, des accords coopératifs de production et de commercialisation. En outre, les ententes coopératives entre des entreprises qui cherchent à s'installer dans un pays tiers sont de plus en plus fréquentes. Le caractère planétaire des investissements qui est propre à notre époque amènera probablement le GATT à approfondir le sujet au cours de sa session actuelle. Or, si le MDC s'intéresse à ces activités du GATT, c'est à cause de ses politiques établies en matière de propriété dans les secteurs des télécommunications et de la culture.

Cependant, les régimes commerciaux reflètent de plus en plus l'influence des investissements sur les rapports entre, d'une part, les usines et les producteurs, et, d'autre part, leurs consommateurs. En soi, l'évolution du caractère des échanges est plutôt un effet qu'une cause capable d'expliquer le processus de mondialisation. Les questions commerciales n'en resteront pas moins d'une extrême importance pour le gouvernement au cours de l'émergence d'une économie mondiale unifiée, à cause de la nécessité de conserver à nos producteurs l'accès des marchés étrangers. Pour s'en assurer, on peut se demander si,

dans le domaine des télécommunications, nos services et nos fabricants d'équipements, ainsi que nos producteurs de biens culturels pourront encore accéder facilement au marché européen après 1992. Certains participants s'en sont inquiétés, car ils considèrent l'Europe comme un marché d'exportation naturel pour le Canada.

On a également évoqué, au cours des travaux, les répercussions que pourrait avoir le chevauchement des juridictions sur les télécommunications et les questions culturelles relevant du MDC. Les problèmes de communications réclament de plus en plus l'intervention -- ou exigent la coopération -- d'instances autres que le MDC. Ces instances peuvent comprendre diverses agences fédérales, d'autres paliers du gouvernement, ainsi que le secteur privé. On a maintes fois déclaré, au cours de la séance, que le Ministère devrait offrir à ses commettants une conjoncture stratégique plus stable et plus solide, mais le chevauchement des juridictions risque de compliquer cette démarche. On a ainsi donné l'exemple du partage des responsabilités qui existe entre le MDC et ISTC quant aux technologies de l'information. En clarifiant les fonctions ministérielles respectives, on améliorerait probablement la coordination et la coopération au sein du gouvernement, et l'on encouragerait la participation, si essentielle, de l'industrie. En conséquence, la réalisation des politiques et des objectifs plus vastes du gouvernement et du MDC pour le secteur concerné serait mieux assurée.

Les relations étrangères du Canada ont également un lien direct avec la solidité de nos secteurs des télécommunications et des activités culturelles. On a souligné, au cours des travaux, que les télécommunications souffrent gravement de l'absence d'une alliance stratégique entre la politique étrangère du Canada et les objectifs liés au développement national. Sans ces liens, l'effet des initiatives fédérales, notamment l'ALE et «Horizon le monde» , se trouve amoindri. Cependant, nos propres efforts en matière de recherche et développement pourraient miser davantage sur nos relations internationales très développées; nous accèderions ainsi aux dernières innovations technologiques et aux progrès les plus récents de la science. Les politiques culturelles du ministère pourraient également bénéficier d'un accroissement de nos efforts à l'étranger, ce qui améliorerait, par exemple, l'intégration de nos initiatives culturelles (y compris la commercialisation de nos produits culturels) dans certains pays et certaines régions.

Les participants ont noté que les tribunes et les relations multilatérales sont également en train de changer. Devenant plus importantes et plus complexes, elles auront probablement plus d'influence sur les activités du MDC dans un proche avenir. Des agences telles que l'UIT, qui ont déjà fourni au Canada des tribunes efficaces, subissent actuellement de nouvelles pressions. L'importance croissante de la

dimension internationale des communications et de ses répercussions nationales est évidente si l'on considère que l'actuel Uruguay Round du GATT est consacré à des problèmes de télécommunications -- notamment les prix et les raccordements, ainsi que le partage et la revente des circuits loués. Il y a seulement cinq ans, toutes ces questions avaient un caractère exclusivement national. Elles sont aujourd'hui, également, des champs d'action importants pour le MDC.

En outre, on a signalé aux participants que le Ministère doit prêter plus d'attention aux effets probables des facteurs macroéconomiques notamment la politique monétaire et fiscale, ainsi que le taux de change sur ses politiques et ses programmes. Un changement significatif du contexte fiscal peut ruiner des années d'efforts et de travaux ministériels consacrés à la mise en oeuvre progressive de ses politiques. L'introduction de la TPS affecte directement le MDC et ses programmes, mais le Ministère n'y peut pas grand-chose. Entre-temps, le déficit fédéral réduit les ressources dont dispose le MDC pour appliquer ses politiques et ses programmes.

En résumé, la mondialisation du contexte international peut avoir plusieurs conséquences pour le MDC. Par exemple, les facteurs décrits séparément ci-dessus sont souvent reliés entre eux. Ainsi, les discussions du GATT sur les investissements peuvent influer, à la longue, sur les trafics monétaires internationaux, et, par conséquent, sur nos secteurs des télécommunications et des industries culturelles. Étant donné l'importance de certains champs d'application, notamment les échanges, les investissements et les stimulants fiscaux le MDC devra maintenant s'intéresser davantage à sa conjoncture stratégique.

La mondialisation est en avance sur les politiques

Tous les participants semblaient d'accord sur la validité des objectifs formulés par le Ministère pour les communications et la culture; mais ils l'étaient moins à propos de certaines décisions de principe adoptées pour atteindre ces objectifs. Les politiques du MDC sur la propriété, les rapports entre le MDC et ISTC, et la flexibilité dans l'application des politiques culturelles figuraient parmi les problèmes abordés, avec la question -- plus théorique -- de savoir si le Ministère n'a pas «confondu les moyens et les fins». Au cours de la période consacrée à ces discussions, on s'est demandé si certaines des politiques actuelles du MDC conviennent encore à un contexte en voie d'évolution. Ces politiques et ces positions doivent être réexaminées à la lumière de la contribution qu'elles apportent à la réalisation des objectifs essentiels du ministère.

Les politiques en matière de télécommunications exigent qu'on se tourne «vers l'extérieur» pour favoriser la réussite de ce secteur sur les marchés internationaux; au contraire du secteur culturel pour lequel le marché intérieur est absolument primordial. C'est ce qui a incité les participants à discuter la question suivante : le MDC n'aurait-il pas confondu les mécanismes et les objectifs en s'efforçant d'exécuter ses programmes? Par exemple, on a laissé entendre que les objectifs du MDC en matière de télécommunications ne devraient pas exiger l'application de nouveaux règlements sur la propriété étrangère à l'ensemble des entreprises de télécommunications dont les services exigent des installations. En fait, ces règlements pourraient même être nuisibles à l'ensemble du secteur en gênant la formation d'alliances stratégiques internationales qui nous apporteraient des technologies, ou qui aideraient des entreprises basées au Canada à s'implanter solidement sur les marchés étrangers. On a ajouté que la participation de 20 % constitue, en tout cas, une politique «impossible à maintenir» au-delà du moyen terme, à cause des pressions extérieures qui s'exerceront probablement bientôt sur le secteur et sur le MDC. D'où la nécessité de reconsidérer le moyen d'action concernant la propriété.

On a également effleuré le sujet de la «mondialisation qui va plus vite que les décideurs» à propos du secteur culturel. Dans ce domaine, la mondialisation a influé de diverses façons sur les industries audiovisuelles anglophones et francophones. On a noté que la «mondialisation» des médias se fait principalement en anglais, ce qui affecte, en partie, le côté francophone. Ainsi, les producteurs francophones ont de plus en plus de mal à travailler en français, même sur des projets entrepris dans le cadre de l'accord de coproduction Canada-France. Du côté anglais, les valeurs et le style des productions hollywoodiennes dominent de plus en plus le marché international, et ce type de réalisation est de plus en plus exigé des producteurs canadiens. Certains participants se sont dits inquiets de la situation, qui, selon eux, montre que les moyens d'action actuels du secteur audiovisuel sont probablement insuffisants au regard d'un environnement mondial en voie d'évolution.

Le défi imposé par les menaces et les chances qu'offre la mondialisation est ressenti également du côté des télécommunications. Certaines expériences canadiennes, notamment Vision 2000, se heurteront bientôt aux résultats d'initiatives telles que le marché unique d'Europe 1992 et à ses vastes programmes RACE et ESPRIT. Par comparaison, nos politiques en matière de recherche et développement et de science et technologie semblent dérisoires, et ne constituent pas un engagement stratégique d'assez grande envergure de la part du gouvernement fédéral et du secteur privé. Le gouvernement et le MDC doivent donc reconsidérer la façon d'accomplir ce travail essentiel, afin de maintenir le pays à la hauteur des innovations et des applications les plus récentes de la technologie.

Pour résumer, la mondialisation menace de distancer les décisions de principe du ministère dans les télécommunications et la culture. Les objectifs essentiels formulés pour ces secteurs demeurent valables et louables, mais il est probable que les politiques et les mécanismes conçus pour les atteindre ont épuisé leurs capacités et sont même devenus des obstacles. Ainsi, les politiques et les mécanismes du MDC devraient faire l'objet d'un examen critique axé sur les interactions entre les politiques et les mécanismes, d'une part, et entre le Ministère et sa conjoncture stratégique hors de ses compétences, d'autre part.

Un créneau de possibilités en train de se fermer

Les participants ont reconnu que le Ministère peut être fier de ses réalisations dans les télécommunications, et, plus récemment, dans les industries culturelles. Cependant, ils n'ont pas caché que, malgré notre avance dans certains domaines, le MDC et son mandat risquent d'être dépassés par les événements. **Bon nombre des moyens d'action utilisés auparavant par le Ministère risquent d'être dépassés par les événements économiques, technologiques et sociaux.** Cette situation présente un certain caractère d'urgence; la nécessité de maintenir la compétitivité du Canada, d'envisager une conjoncture stratégique de plus en plus complexe, et de concilier les politiques et les mécanismes du ministère afin d'assurer l'exécution des objectifs de son mandat, tout cela signifie que le Ministère doit s'attaquer aux problèmes d'un contexte mondialisé avant que son privilège, celui de prendre des mesures et de lancer des initiatives, ne soit gravement compromis.

Les pays qui réussiront le passage à une économie mondiale seront ceux qui voudront s'assurer, tout d'abord, une certaine avance sur leurs rivaux dans la diffusion efficace et sûre de l'information. Le Canada figure encore parmi les premiers pays dans ce domaine, mais sa position s'effrite rapidement. **C'est maintenant qu'il faut agir, pendant que le pays est encore en position de force; plus nous attendrons, plus nous aurons du mal rattraper notre retard.** Les participants ont noté qu'en matière de télécommunications, il faut appliquer une politique qui crée un marché intérieur unifié et permet d'appliquer les règlements à l'échelle nationale, si nous voulons doter le Canada du réseau de télécommunications dont il a besoin pour faire face au défi du 21e siècle. L'enjeu n'est rien de moins que la survie de nos entreprises et de la compétitivité économique de notre pays.

L'ampleur des progrès technologiques joue un rôle essentiel dans la mondialisation des marchés et des entreprises internationales. D'après les estimations actuelles, la prochaine génération de commutateurs centraux (ISDN) portera les coûts à plus d'un milliard de dollars. C'est en partie pour les assumer que les Européens se sont lancés dans plusieurs projets de développement coopératifs à l'échelle de leur

continent. Bref, tout en admettant que Vision 2000 est un bon départ, les participants ont convenu que la modestie de nos ressources, conjuguée aux coûts croissants de la recherche et du développement et à la réduction des cycles de développement, signifie que la concertation des efforts nationaux est extrêmement importante. Ces efforts exigent l'établissement de partenariats qui associeront le gouvernement, l'université et l'industrie. Pareille collaboration devra être marquée au coin de la souplesse et de l'adaptation aux exigences de l'industrie. Il est donc temps, pour le MDC, d'examiner les politiques et les moyens dont il a besoin pour aider l'industrie canadienne à soutenir une concurrence internationale de plus en plus âpre.

Mais en ce qui concerne la culture et la société, la menace permanente exercée par la mondialisation contre nos industries des mass média donne à penser que le MDC devrait redoubler d'efforts; les multinationales agressives et solidement financées qui voudraient englober le Canada dans un marché homogène -- une sorte de «MacDonald» des médias internationaux -- poursuivent leur tâche avec acharnement. Les mesures offertes dans l'immédiat au MDC consistent à adopter les projets de loi en cours d'examen, notamment sur la radiodiffusion et la distribution cinématographique, et à coordonner l'utilisation plus délicate de certains outils actuels, tels que les stimulants fiscaux. **Mais le temps est ici un facteur essentiel, car la durée de vie de ces mesures est limitée; l'arsenal des règlements est de plus en plus dépassé par les innovations technologiques, tandis que les dépenses gouvernementales ne permettront jamais de répondre à tous les besoins**, comme le laissent prévoir, en particulier, les chiffres probables des futures allocations budgétaires du MDC. Ainsi, nos industries culturelles devront devenir internationalement viables et compétitives dans un avenir prévisible; car on verra probablement se former ensuite un véritable marché libre international des produits culturels. Cette évolution se produira en même temps que diminuera l'aptitude du gouvernement canadien à protéger ou à aider nos propres producteurs de biens culturels.

Il est clair que le Ministère devra forger de nouveaux moyens d'action. Les participants n'ont pas eu l'occasion d'examiner quelle forme ces moyens pourraient prendre; mais les anciens procédés sont évidemment caducs pour une époque nouvelle où la meilleure défense réside dans une attaque efficace. Le MDC devra témoigner de beaucoup d'énergie et de détermination pour s'assurer que nos communications et notre culture disposent du maximum de chances que peut apporter le processus de mondialisation avec un minimum de risques. Les discussions des participants ont montré que les politiques futures devront être marquées par la flexibilité; c'est tout aussi vrai pour les politiques culturelles : un domaine dans lequel le Ministère devra maintenir une vigilance particulière, comme dans le cas des télécommunications.

Les participants ont laissé entendre que le MDC n'aurait que dix ans pour agir. Au début de la prochaine décennie, -- qui sera celle du prochain siècle -- si nos secteurs des télécommunications et des industries culturelles ne sont pas à la hauteur des normes internationales, ils cesseront de jouer un rôle dans l'économie mondiale. Étant donné l'importance stratégique de ces secteurs pour notre pays, un tel résultat affecterait gravement l'aptitude de notre pays à maintenir sa position dans le monde.

ANNEXE I

PARTICIPANTS INSCRITS À L'ATELIER SUR LA MONDIALISATION

SECTEUR SMAP (62+6)

Louise Philippe - SMAP

Philip Palmer - DLS
Marion Haunton - DLS
David Nobbs - DLS
Denis Kratchanov - DLS
Hélène Sheedy - DLS
Eve Poulin - DLS

Ruth Mayost - DSPC

Dan Rainboth - DIAB

Gaetane Laplante - DPE
Helen Macdonald - DPE
Erica Claus - DPE
Bill Graham - DPE

Parke L. Davis - DSIS - DGTP
Doug MacEwen - DSIS
Susane Latrémouille - DSIS
Colette Jubinville - DSIS
Max Melnyk - DSRS
David Warnes - DSRS
Dora Mozes - DFR
Héléne Kennedy - DFR
Serge Presseau - DNS
Hélène Lacasse - DNS
Ches Netten - DNS
Kate Cockerill - DGIR
Margaret Watley - DGIR
Sylvie Séguin - DGIR
Derek Musti - DGIR
Elizabeth Chatillon - DGIR

Jacques Lalonde - DGIR
Vladimir Skok - DID - DGIR
Lucien Villenneuve - DID
Charles Vallerand - DID
Raymond Lepage - DID
Tamara Ardruszkiewicz - DID
James Savage - DIA
Pierre Gagné - DIA
Bruce Gracie - DIA
Pierre Leduc - DPT

Stephanie Perrin - DPT
Philippe Baillargeon - DPT
Nathalie Bradbury - DLC
Louise Terrillon Mackay - DLC
Francine Lecours - DLC
Josette Couture - DLC
Wendy McGrath - DLC

Gwen Andrews - DCPL - DGFP
Michelle Guay - DGFP
Monique Lajeunesse - DCPL
Michelle Racette - DFP

Philip Kinsman - DGIS
Alain Bernard Marchand - DGIS
Daniel Lussier - DGIS
Michael Holmes - DGIS
Marc Séguin - DGIS
Attilo Barcados - DGIS
Ghislaine Roy - DGIS (not attending)

Michel Durand - DSP - DGSP
Everett King - DSF
Hubert Lussier - DSF
Yves Theoret - DPG
Patrick Hollier - DPG

Bart Van Cromvoirt - DGSP

Peter Robinson
Jan D'Arcy - National Film Board
Mario Bolduc - Telefilm
Pietro Securo - Telefilm
B.G. Hutton - External Affairs
Tim Denton
Bill Anderson - PMO

ADMCM (1)

Alain Seguin - DFM - DGFM

ADMAC (27)

Bernard Miquelon - DMT

Anne Ladouceur Séguin - DRS - DGAP
Dr. M.A. Malik - DRS
Krystyna Chelminska - DRS
Thomas Tegtmeyer - DRS
Denis Catafard - DCT - DGAP
John Foote - DPA

Terry Cheney - DHP - DGCI
Chuck Sutyla - DHP
Patrice Moreau - DGCI
Linda Mayer - DFVP - DGCI
Anne-Marie Turcotte - DFVP
Robin Jackson - DFVP
Gareth Sansom - CAVCO - DFVP
Guy Mayson - DFVP
Marie-Claude Girard - DPS

Judy Brown - DPS
Nadia Laham - DPS
André Rousseau - DPS

Larry Durr - DBP-E - DGBP
Ted Ledingham - DBP-E
Mark Curfoot Mullington - DBP-E
Michel Normandeau - DBP-F

Mary Loo Myers - CHIN
Ann-Marie Juwah - CHIN

Hélène Espesset - ADU - DGMH (rapport seulement)

ADMTR (28)

Bernie Lee -DST - DGGT

Mike Palfreyman - DGCD

Arthur Cordell - DGCP
Dan Byron - DGCP
Sandi Macdonald - DTP - DGCP
Susan Baldwin - DTP
Bev Mahony - DPP
Jeet Hothi - DPP
Julie Ginley - DPP
Jean-Yves Fortin - DPM
Irena Streibl - DPM

Keith Chang - DPM
Louise Campbell - DAC
Clive Oakes - DAC
Terry Kerr - DAC
L.J. Croskery - DAC
Andrew Cameron - DAC

Bob Baser - DAC
Prabir Neogi - DDI
Randy Zadra - DDI
Fred Van Geest - DDI
Richard Simpson - DDI
Winnie Pietrykowski - DMS
Brenda Patterson - DMS
Patrick Julien - DMS
Ches Netten - DMS
James Ladouceur - GTA
George Dutch - GTA

ADMSR (9)

Rose Sirois - Sector Coordination - ADMSR

D. Paskovich - DASM - DGEP
Paul Vaccani - DASM
Henry Mar - DLRP
Michel Gaudreau - DLRP
John Chang - DSE

Doug Forde - DBC-E - DGBR

Dave Thomas - DAP

Hubert Pambrun - Ontario Region

SMAQ (3)

W.A. McCrum - DSI - DGRI
André Martin - DDT/DGDR
Pierre Billon - ATAC - DGRI

Panelists/Speakers (12)

G. Warren

M. Tiger (rapporteur)
S. Bryce
P. Audley
L. Beaudoin
G. Hughes
D. Roseman
S. Macdonald
D. Mulcaster
P. Racine
R. Tritt
J. Gilbert

Organisateurs (6)

D. Waung
S. Jeannotte
R. Hall
J. Jang
S. Loranger
P. Kim

ANNEXE II

PROGRAMME DE L'ATELIER

LA MONDIALISATION DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE
LE CANADA RESTERA-T-IL DANS LA COURSE?

Le vendredi 29 juin 1990
Salle de conférence, rez-de-chaussée, Musée des beaux-arts du Canada
380, promenade Sussex, Ottawa

9 h 30	Mot d'ouverture du président de l'atelier Le MDC dans le contexte de la mondialisation En matière de technologie des communications et de l'information - pouvons-nous conserver notre réputation internationale, et nos industries sauront-elles demeurer concurrentielles? Côté industries culturelles, les Canadiens auront-ils toujours le choix de produits canadiens? Gabriel I. Warren, directeur général, Relations internationales, Communications Canada (MDC)
10 h	Aperçu : la signification réelle de la mondialisation Les répercussions de la convergence des communications et de la culture, de la mondialisation des marchés et des réseaux et de la concurrence à l'échelle mondiale. Quelles sont les possibilités et les menaces dont le MDC doit tenir compte? Sandy Bryce, Directeur, Direction de l'analyse economique et commercial, Affaires extérieures et commerce extérieur Canada (AECEC)
10 h 30	Pause-café
10 h 45	Tribune de spécialistes : l'opinion de gens de l'extérieur du MDC Le Canada est-il sur la bonne voie? Dans le cas contraire, a-t-il encore une chance de se rattraper? Quelle est l'orientation à imprimer aux objectifs stratégiques du Ministère? Paul Audley, expert-conseil en industries culturelles. Louise Beaudouin, directrice, Distribution, marketing et affaires internationales, Téléfilm Canada. Graham C. Hughes, président, Association canadienne de la technologie informatique (ACTI).

Dan Roseman, Négociations commerciales multilatérales, Affaires extérieures et commerce extérieur Canada (AECEC).

Exposés, débat des spécialistes, échange de questions et réponses avec les participants de l'atelier

Animateur : G. Warren
Rapporteur : Michael Tiger

12 h 30 "Déjeuner mondial" - organisé par la Direction des relations internationales, MDC

13 h 30 TRIBUNE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATIONS CANADA

Le MDC devrait-il réorienter ses politiques nationales et si oui, dans quelle mesure pouvons-nous espérer que ces politiques et les instruments qui en découlent contribueront à rendre l'industrie canadienne plus compétitive et à renforcer l'identité culturelle canadienne compte tenu de l'évolution du contexte mondial.

Si on élimine l'inflation verbale qui entoure la mondialisation, sur quoi nos objectifs stratégiques devraient-ils être axés et quels sont les instruments dont dispose vraiment le Ministère?

Mot d'ouverture du président G. Warren, résumé des conclusions de la tribune de spécialistes du matin, présenté par Michael Tiger.

Sandra MacDonald, directrice, Politique des affaires réglementaires de la radiodiffusion
David Mulcaster, directeur général, Développement des communiciations et de la planification
Paul Racine, directeur général, Politique des télécommunications
Robert Tritt directeur, Politique de commerce international
John Gilbert, directeur général, Agence des Télécommunications gouvernementales

Exposés, débat de spécialistes et échange de questions et réponses avec les participants à l'atelier.

15 h 30 Récapitulation

G. Warren

le 28 Mai 1990

CACC / CCAC
96751

QUEEN JX 1395 G56314 1990
Canada. Communications Canad
La Mondialisation des commun

DATE DUE

Canadä